

Certificat de Conformité (Certificat CE)

1



Avenue Ariane, 5 B 1200 BRUXELLES

1148 - DPC - 20061117

Selon la législation en vigueur sur l'application de la directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés européennes du 21 décembre 1988 concernant les produits de construction (Directive des Produits de Construction - DPC), il est certifié par l'OCAB (organisme notifié N°1148) et le MET (organisme notifié N°1147) que

RUCKEN SA

17, Marbuegerstrooss

L - 9764 MARNACH

dans son usine de L - 9764 MARNACH

applique un

Contrôle de production en usine (CPU) selon EN 40 pour des candélabres d'éclairage public en Acier

L'organisme notifié a exécuté l'essai de type initial des produits, l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine et exécute la surveillance, l'évaluation et l'approbation continues du contrôle de production en usine imposés dans la norme harmonisée 40-5 : 2002.

Ce certificat stipule que toutes les dispositions au sujet de l'attestation de conformité décrite en Annexe ZA de la norme concernée ont été appliquées. Ce certificat reste valable trois années à partir de la date mentionnée ci-dessous et tant que les conditions établies dans la norme harmonisée, les conditions de fabrication dans l'usine ou le Contrôle de Production en Usine lui-même n'ont pas changé sensiblement.

Bruxelles, le 17 novembre 2009

Jacques DEFOURNY, Président

OCAB OCBS Avenue Arianelaan, 5 B 1200 BRUSSELS

Phone : + 32 2 509 14 99 Fax : + 32 2 509 14 00 E-mail : ocab@ocab-ocbs.com

Website : www.ocab-ocbs.com

©2004 OCAB/OCBS



1148 - CPD - 20061117

RUCKEN dans son usine de **MARNACH**

Certificat CE : Liste des Produits Approuvés

Produits	Qualités et catégories	Dimensions
Norme harmonisée sous la référence : h EN 40-5 : 2002		
Mâts en acier à rétreints droit selon liste annexée du 20/09/2006		
Mâts en acier à rétreints à simple croise selon liste annexée du 20/09/2006		
Mâts en acier à rétreints à double croise selon liste annexée du 20/09/2006		

Bruxelles, le 17 novembre 2009
Jacques DEFOURNY, Président

Certificat retiré le 04 mars 2011

RUCKEN S.A.*Entreprise d'Electricité et d'Eclairage*17, Marburgerstrass
L-9764 MARNACHB.P. 27 - L-9701 CLERVAUX
Tél. 26 91 05 27 / 92 01 80
Fax 26 91 05 28

M.E.T.-DIVISION DU CONTRÔLE TECHNIQUE

D 422

Date:

20 SEP. 2006

Dossier:

CAB. CERT. RANDEL G

N° Entrée:

30275

1. Liste des poteaux de fabrication

Dénomination	Type
DURBUY	Droit
BECH 350	À Crosse
BECH 500	À Crosse
BOURLINSTER	À Crosse
DUDELANGE	À Crosse
ECTERNACH	À Crosse
FAUBOURG	À Crosse
LENNINGEN	À Crosse
MUNSHAUSEN	À Crosse
SAEUL	À Crosse
SCHIFFLANGE	À Crosse
DECORATIF N° 1	À Crosse
DECORATIF N° 2	À Crosse
EUNEN	À Crosse
BATLEN	À Crosse

Certificat retiré le 04 mars 2017